

JÉRÔME
BEL

COUR D'HONNEUR

COUR D'HONNEUR DU PALAIS DES PAPES

17 18 19 20 À 22H

COUR D'HONNEUR DU PALAIS DES PAPES

durée 2h - *création 2013*

conception et mise en scène **Jérôme Bel**

assisté de **Maxime Kurvers**

avec les spectateurs

**Virginie Andreu, Elena Borghese, Vassia Chavaroché, Pascal Hamant,
Daniel Le Beuan, Yves Leopold, Bernard Lescure, Adrien Mariani, Anna Mazzia,
Jacqueline Micoud, Alix Nelva, Jérôme Piron, Monique Rivoli, Marie Zicari**

et les interprètes

**Isabelle Huppert, Samuel Lefeuve, Antoine Le Ménestrel,
Agnès Sourdillon, Maciej Stuhr, Oscar Van Rompay**

extraits des textes

Médée d'Euripide, traduction française Myrto Gondicas et Pierre Judet de la Combe

Le Prince de Hombourg d'Heinrich von Kleist, traduction française Jean Curtis

Les Bienveillantes de Jonathan Littell, traduction polonaise Katarzyna Kaminska-Maurugeon

L'École des femmes de Molière

musiques

Philipoctus De Caserta (Codex Chantilly)

Scott Gibbons

Wolfgang Amadeus Mozart

Richard Wagner

technique et production **Festival d'Avignon**

surtitrage **Zofia Szymanowska**

vidéo **Hamid Boudehedj, Delphine Dumas**

coordination des spectateurs **Valérie Paüs**

remerciements à

**Didier Bezace / Théâtre de la Commune, Reinout Bussemaker, Romeo Castellucci,
Cidalia da Costa, Anne Teresa De Keersmaeker, Pierre Fontes, Jean-Louis Mailles,
Maison Jean Vilar, Christoph Marthaler, Marie-Josée Mas, Benoît Minvielle, Jean-Noël Obert,
Colm O'Callaghan, Alice Pialoux, Alain Platel, Rosas, Björn Schmelzer - Graindelavoix,
Johan Simons / NT Gent, Małgorzata Szczęśniak, Nara Trochel, Lies van Assche,
Anna Viebrock, Nina von Mechow, Krzysztof Warlikowski, Christophe Wavelet, Lina Zohair**

production Festival d'Avignon

coproduction France Télévisions, Association R.B. (Jérôme Bel)-Paris

Le texte du spectateur Daniel Le Beuan est à votre disposition à la sortie du spectacle
et téléchargeable sur la page d'accueil du site internet du Festival
www.festival-avignon.com

Le spectacle sera diffusé en direct sur France 2 le 19 juillet 2013.

Une partie des captations des spectacles évoqués par les spectateurs est disponible
sur culturebox.francetvinfo.fr

Spectacle créé le 17 juillet à la Cour d'honneur du Palais des papes, Avignon

A synopsis in English is available from the ticket office or from the front-of-house staff.

Entretien avec Jérôme Bel

Votre spectacle s'appelle *Cour d'honneur* en référence au lieu le plus symbolique du Festival d'Avignon. Pourquoi ce titre ?

Jérôme Bel : En février 2009, j'étais en tournée à Los Angeles. Et je ne sais pas pourquoi mais, pendant une visite de la maison des célèbres designers Charles et Ray Eames, face à l'océan Pacifique, j'ai eu l'idée de faire un spectacle sur la mémoire d'un lieu, plus précisément sur la mémoire d'un théâtre. Ces dernières années, j'avais fait une série de pièces basées sur les mémoires de danseurs, dans lesquelles ils et elles racontaient sur scène leur propre parcours d'interprète : *Véronique Doisneau* (2004), danseuse du Ballet de l'Opéra de Paris, *Isabel Torres* (2005), danseuse du Ballet de l'Opéra de Rio de Janeiro, *Pichet Klunchun and Myself* (2005), danseur traditionnel thaïlandais de Khôn, et *Cédric Andrieux* (2009), danseur de Merce Cunningham et du Ballet de l'Opéra de Lyon. J'imaginai un spectacle dans un théâtre qui raconterait les spectacles qui auraient eu lieu dans ce même théâtre. Puis, je me suis dit que ce théâtre devait valoir pour tous les autres théâtres, pour TOUT le théâtre, autant que cela se puisse. Ce théâtre n'existe pas, mais j'ai pensé immédiatement à la Cour d'honneur du Palais des papes à Avignon, qui est l'un des lieux les plus emblématiques du théâtre en France, l'autre étant peut-être la Comédie-Française – mais qui est un théâtre de répertoire, alors que la Cour d'honneur est un théâtre ouvert à des formes plus contemporaines, aux esthétiques plus proches des miennes. De plus, malgré la renommée de ce lieu et son histoire légendaire, il se trouve que, par rapport à un théâtre normal, la somme des spectacles qui y ont été donnés depuis soixante ans reste minime, puisqu'il y en a en moyenne trois par an pendant les trois semaines que dure le Festival. Par conséquent, les souvenirs y sont moins dispersés, et donc davantage partagés, me permettant ainsi de bénéficier d'un cadre qui circonscrit un espace et un temps réduit, nécessaire à ce projet.

Le spectacle serait composé à partir des témoignages de ceux que j'appelle les « agents de la représentation théâtrale », à savoir, les techniciens, les acteurs, les ouvriers, les chorégraphes, les scénographes, les danseurs, les pompiers de service, les costumiers, les metteurs en scènes et les spectateurs. Toutes ces personnes qui « participent » d'une manière ou d'une autre à l'événement théâtral seraient sur scène et raconteraient ce dont ils ont été les témoins.

Mais c'était juste une idée. Je n'y ai plus repensé. J'ai une liste dans mon ordinateur de projets comme ça, qui me sont venus je ne sais d'où, qui m'aident à penser le théâtre, mais que je ne réaliserai peut-être jamais, comme une mise en scène des *Trois Sœurs* de Tchekhov à laquelle j'ai ajouté un quatrième acte, une chorégraphie pour les musiciens d'un orchestre symphonique, un spectacle sans aucun interprète. Cette idée-là avait peu de chances de voir le jour puisque je n'avais jamais été invité au Festival d'Avignon et qu'il y avait donc encore moins de probabilité que je sois invité dans la Cour d'honneur.

Quelques semaines plus tard, Boris Charmatz m'a annoncé qu'il allait être l'artiste associé de l'édition 2011 du Festival et il m'a demandé si je ne serais pas intéressé par la création d'une pièce pour le plein air à Avignon. C'était à peine croyable. Quelle coïncidence ! Je lui ai donc parlé de ce projet de mémoire de la Cour d'honneur. L'idée l'a enthousiasmé. Il en a parlé aux directeurs du Festival, mais comme la Cour d'honneur n'était déjà plus disponible ni en 2011, ni en 2012, ceux-ci m'ont proposé de reporter le projet en 2013. Ça m'arrangeait, vu que je ne savais pas très bien comment m'y prendre avec cette pièce, d'autant qu'à ma connaissance, il n'y avait pas eu de précédent, cela n'avait jamais été fait.

Trouver les professionnels, qu'ils soient techniciens, danseurs ou autres, ayant participé à des spectacles dans la Cour d'honneur, n'était pas très difficile puisque leurs noms apparaissaient dans les programmes des spectacles, consultables dans les archives sur le site internet du Festival. En revanche, trouver des spectateurs ayant vu des spectacles dans la Cour d'honneur me semblait plus compliqué. Quand j'ai parlé de ce projet autour de moi, beaucoup de mes amis se sont proposés en tant que spectateur, mais je savais qu'il fallait que je puisse entendre des paroles inouïes, c'est-à-dire étrangères à moi et à ma sphère sociale, principalement artistique. Cette question du « recrutement » des spectateurs a été résolue par les directeurs qui m'ont proposé de rencontrer des spectateurs durant l'édition 2011 du Festival d'Avignon. Nous avons tout simplement publié l'annonce suivante dans le programme du Festival :

AVIS DE RECHERCHE

En vue de la pièce qu'il prépare pour la Cour d'honneur du Palais des papes en 2013, Jérôme Bel souhaite rencontrer des spectateurs ayant assisté à un ou plusieurs spectacles dans ce lieu depuis la création du Festival. Il les recevra à l'École d'Art, sans rendez-vous, de 15h à 17h, du lundi 11 au vendredi 22 juillet, sauf samedi et dimanche.

On ne savait pas à quoi s'attendre, peut-être que personne ne viendrait. Personnellement, je n'aurais jamais répondu à une telle annonce. De plus, mon idée de faire participer les spectateurs était purement spéculative. Je ne savais pas du tout si les spectateurs auraient des choses intéressantes à dire. S'ils s'étaient bornés à dire : « J'ai vu tel spectacle dans la Cour d'honneur en 1983, ça m'a bien plu, j'ai passé une bonne soirée », je n'aurais pas continué ce projet et peut-être même que j'aurais mis fin à ma carrière, car personnellement je ne fais pas des spectacles pour que les gens passent une bonne soirée, je suis plus ambitieux que ça ! Moi, le théâtre a changé ma vie et c'est pour ça que j'en fais professionnellement. Là, l'enjeu était de quantifier la réception des œuvres théâtrales ou chorégraphiques par des spectateurs, des spectateurs dont le théâtre n'est pas le métier, des amateurs de théâtre et/ou de danse. Ma question était de savoir ce que le théâtre produit dans la vie des gens qui agissent dans un autre champ professionnel. Qu'est-ce que l'art produit sur des personnes dont l'art n'est pas le métier ? Quelles sont les conséquences des spectacles sur les spectateurs, en bien ou en mal ? Qu'est-ce que l'art produit sur la vie ?

En fait, la salle n'a pas désempli, nous (mon assistant Maxime Kurvers et moi) avons rencontré une centaine de personnes. Les souvenirs des spectateurs fusaient dans tous les sens, chacun allant de son anecdote, de sa critique, de son émotion, sur un grand nombre de spectacles. Face à ce matériel foisonnant, j'ai décidé de recentrer le projet sur ces paroles-là, c'est-à-dire d'éliminer tous les professionnels et de ne mettre en scène que les spectateurs rencontrés grâce à cette annonce, qui seraient venus de leur propre chef et sans savoir qu'ils seraient sur scène. En fait, celui ou celle qui fait l'expérience globale de la représentation théâtrale est le spectateur (et pas le technicien de théâtre ou l'interprète qui, eux, sont trop parties prenantes du spectacle et ne peuvent donc qu'en avoir une expérience partielle). La mémoire de la Cour d'honneur ne serait ainsi évoquée que par les témoignages des spectateurs, à partir du point de vue du spectateur. J'ai donc choisi une quinzaine de spectateurs venant de toute la France, de toutes générations, de catégories socio-professionnelles différentes et ayant eu des expériences diverses dans la Cour d'honneur. Puis, je leur ai demandé s'ils étaient d'accord de monter sur scène. Aucun n'a refusé, à ma grande surprise.

J'ai cette théorie que le spectateur est un paramètre nécessaire à la représentation théâtrale. La représentation spectaculaire ne peut avoir lieu que si les trois fonctions suivantes sont activées : l'auteur, l'interprète et... le spectateur. Sans spectateur, il n'y a pas de représentation spectaculaire. Il faut savoir que même si je suis identifié comme chorégraphe, la danse n'est pour moi qu'un moyen, certainement pas un but. Je veux dire que ce qui m'intéresse plus particulièrement, c'est le dispositif théâtral lui-même que je définis ainsi : des personnes assises dans le noir qui regardent d'autres personnes agissant dans la lumière. Ce dispositif du théâtre occidental, qui a subi de nombreuses modifications depuis le théâtre grec jusqu'à celui que nous connaissons aujourd'hui, est une de mes obsessions. J'essaie de comprendre comment à travers ce dispositif fonctionne la représentation spectaculaire. Chaque spectacle que je fais est une tentative de révéler les pouvoirs, mais aussi les limites de ce dispositif.

Ça, c'est la théorie, mais, en pratique, mettre en scène des spectateurs qui ne sont jamais montés sur scène, qui plus est dans la Cour d'honneur face à deux mille autres spectateurs, semblait risqué. Cependant, même si mon projet était pour le moins expérimental, il fallait donner la place qui devait revenir au spectateur : la place d'honneur.

Ainsi le titre *Cour d'honneur* s'est imposé. La Cour est le sujet de la pièce, c'est aussi simple que ça, c'est le personnage principal comme Hamlet est le nom du personnage principal dans la pièce de Shakespeare.

Pendant les séances de travail avec les spectateurs, leur parole était-elle complètement libre ou aviez-vous imaginé un questionnaire précis en fonction de votre projet ?

Complètement libre bien sûr ! Tout ce projet repose sur la subjectivité de chacun des spectateurs. J'ai respecté leurs choix de spectacles, même si ce ne sont pas toujours les miens, leurs goûts, leurs manières de s'exprimer, leurs singularités. Mon travail a été d'écouter individuellement chaque spectateur et de mettre plus ou moins en forme avec lui sa parole afin qu'elle puisse être transmise aux autres spectateurs.

Des acteurs professionnels partagent la scène avec les spectateurs. Quelle est leur part dans le spectacle ?

Un autre principe de ce spectacle est que parfois certains souvenirs évoqués par des spectateurs sont réactivés. C'est-à-dire que des scènes de spectacles ayant eu lieu dans la Cour d'honneur et évoquées par des spectateurs sont rejouées par les acteurs ou les danseurs d'alors.

Propos recueillis par Jean-François Perrier

JÉRÔME BEL

Jérôme Bel est identifié comme chorégraphe, même si certains de ses spectacles sont plus proches du théâtre expérimental que de la danse proprement dite. C'est le cas pour le projet Cour d'honneur qu'il présente cet été dans la Cour d'honneur du Palais des papes. Jérôme Bel vit à Paris et travaille internationalement. En questionnant les codes théâtraux et chorégraphiques, il s'est attelé à produire une critique de la représentation et à explorer les marges de ces champs artistiques. Dernièrement, il a cosigné un spectacle avec la chorégraphe belge Anne Teresa De Keersmaeker à partir du Chant de la terre de Gustav Mahler. Sa dernière pièce, présentée au Festival d'Avignon en 2012, est une collaboration avec les acteurs handicapés mentaux du Theater HORA basé à Zurich. C'est à l'invitation de Boris Charmatz qu'il vient pour la première fois au Festival d'Avignon en 2011, où est présentée une exposition sur son travail intitulée Jérôme Bel en 3 sec. 30 sec. 3 min. 30 min. 3 h, proposée par le Musée de la danse à l'École d'Art.



autour de Cour d'honneur

DIALOGUE AVEC LE PUBLIC

19 JUILLET - 11H30-12H45 - ÉCOLE D'ART

rencontre avec Jérôme Bel et l'équipe artistique de *Cour d'honneur*, animée par les Ceméa

autour de Jérôme Bel

TERRITOIRES CINÉMATOGRAPHIQUES

20 JUILLET - 13H30 - UTOPIA-MANUTENTION

Véronique Doisneau (2004, 37 min) de Jérôme Bel et Pierre Dupouey

Pichet Klunchun and Myself (2005, 1h40) de Jérôme Bel et Aldo Lee

rencontre avec Jérôme Bel entre les deux projections

Informations complémentaires sur ces manifestations dans le *Guide du spectateur*.

Toute l'actualité du Festival sur www.facebook.com/festival.avignon, sur twitter.com/festivalavignon et sur www.festival-avignon.com

Pour vous présenter les spectacles de cette édition, plus de 1 750 personnes, artistes, techniciens et équipes d'organisation ont uni leurs efforts, leur enthousiasme pendant plusieurs mois. Plus de la moitié, techniciens et artistes, salariés par le Festival ou les compagnies françaises, relève du régime spécifique d'intermittent du spectacle.